

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Délibération n°1**
Réunion du 16 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize janvier, à dix-neuf heures, la commission du Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Nathalie VUARNET, Vice-Présidente.

Etaient présents : Nathalie VUARNET, Claude GERARD, Nathalie REYNAUD, Elisabeth LANVERS, Valérie DURET, Marie-Rose REDON, Chantal CHEVAUX, Danielle BOCQUET.

Etaient absents : Serge BEL, Lucille SCHEFZIK et Roseline MEGHEZZI

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Date de la convocation : 06/01.2025

Secrétaire de séance : Claude GERARD

1 – Aide financière :

Après examen du dossier de la famille RAVELOJAONA,

VU le règlement intérieur du CCAS,

CONSIDERANT les difficultés financières rencontrées par la famille RAVELOJAONA,

Le Président propose que le CCAS prenne en charge les factures de la cantine du SIVU « Les petits crayons » du 1^{er} novembre 2024 au 4 juillet 2025.

La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents de la commission du CCAS.

Ainsi fait délibéré et signé, les jours, mois et an que dessus par les membres présents

Serge BEL
Président du CCAS

